

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 22 septembre 2020

**Objet : Créations et suppressions d'emplois – Modification du tableau des emplois permanents**

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 22 septembre deux mil vingt à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 15 septembre 2020, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

**Etaient présents** : Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Fernand BERSON, Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Madame Christine CERRIGONE, Monsieur Patrick DE LA MARQUE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Richard DOMPS, Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Hervé LIEVRE, Monsieur Anthony MANGIN, Madame Carole RUCKERT, Monsieur Didier SEGAL-SAUREL, Monsieur André VEYSSIERE, Monsieur Ali ZAHY.

**Avaient donné procuration** : Monsieur Jean-Luc CAEDDU à Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Yves PERREE à Madame Carole RUCKERT, Madame Marie-Christine SEGUI à Monsieur Jacques Alain BENISTI.

**Etaient absents et excusés** : Madame Jeanne BECART, Madame Lamia KIROUANI, Monsieur Gérard LAMBERT, Monsieur Frédéric MOLOSSI, Monsieur Philippe PEMEZEC, Monsieur Didier ROUSSEL, Monsieur Philippe SERIN, Madame Nadia SEISEN, Madame Sophie VALLY.

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Sarah DESLANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Aurore BARTHEL directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires, M. Xavier BASTARD, directeur général adjoint ressources et secrétaire général, M. Laurent SALLET, directeur de l'administration et des finances, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



**Objet : Créations et suppressions d'emplois – Modification du tableau des emplois permanents**

Le Conseil d'administration,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 3-2 et suivants et son article 34,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion,

Vu la délibération n° 2013-23 du 10 juin 2013 modifiée notamment par la délibération n° 2020-11 du 16 juin 2020 fixant le régime indemnitaire des personnels du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne,

Vu le budget de l'exercice 2020,

Vu les avis émis par le comité technique de service du 1<sup>er</sup> septembre 2020 et le comité technique du 11 septembre 2020,

Considérant les besoins des services et la nécessité de modifier le tableau des emplois permanents,

Après en avoir délibéré,

**Article 1<sup>er</sup> : DECIDE**, à l'unanimité,

Il est tout d'abord proposé, dans le cadre des avancements de grades, de créer les emplois suivants :

- 8 adjoints administratifs principaux de 1<sup>ère</sup> classe
- 2 adjoints administratifs principaux de 2<sup>ème</sup> classe
- 1 agent de maîtrise principal
- 1 ingénieur principal
- 1 assistant socio éducatif de classe exceptionnelle
- 5 attachés principaux
- 2 administrateurs hors classe

Puis de supprimer concomitamment les emplois suivants :

- 8 adjoints administratifs principaux de 2<sup>ème</sup> classe
- 2 adjoints administratifs
- 1 agent de maîtrise
- 1 ingénieur
- 1 assistant socio éducatif de 1<sup>ère</sup> classe
- 5 attachés
- 1 administrateur

Ensuite, il est proposé de supprimer un emploi de technicien et un emploi d'ingénieur puis de créer un emploi de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe et un emploi d'attaché afin de permettre deux recrutements au sein du service SUEX de la DSI.

En cas d'appel à candidatures infructueux de fonctionnaires pour pourvoir l'emploi d'attaché sur le poste d'ingénieur systèmes réseau, à temps complet à la DSI, il est demandé au conseil d'administration d'autoriser le recrutement d'un agent contractuel sur cet emploi sur le fondement de l'article 3-3, 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 84 pour une durée maximale de 3 ans.

Le candidat devra être titulaire d'un titre permettant l'accès au concours d'attaché territorial.

Sa rémunération sera établie sur la grille indiciaire des attachés territoriaux, en fonction de l'expérience professionnelle et de la qualification du candidat et comprendra les primes et indemnités pouvant être attribuées aux attachés territoriaux, conformément à la délibération du CIG sur le régime indemnitaire du personnel de l'établissement

Puis il est proposé de créer deux emplois de rédacteur l'un afin de nommer un agent ayant réussi le concours de rédacteur territorial, l'autre afin de permettre la nomination d'un agent suite à la promotion interne.

Enfin, un emploi de directeur est supprimé suite au recrutement du directeur de l'administration et des finances sur un autre grade créé précédemment.

**Article 2 : DIT** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget, chapitre 12, comptes 63 et 64.

**Article 3 : FIXE**, ainsi qu'il suit, le tableau des emplois permanents du centre au 22 septembre 2020 :

EMPLOIS BUDGETAIRES	Nombre
Directeur général	1
Directeur général adjoint	3
Administrateur hors classe	2
Administrateur	1
Directeur territorial	8
Attaché hors classe	2
Attaché principal	23
Attaché territorial	48
Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	22
Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	13
Rédacteur	34
Cadre d'emplois des rédacteurs	1
Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	22
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	23
Adjoint administratif	9
Cadre d'emplois des adjoints administratifs	5
Bibliothécaire principal	1
Bibliothécaire	2
Ingénieur en chef hors classe	1
Ingénieur principal	9
Ingénieur	31
Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1
Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	3
Technicien	1
Agent de maîtrise principal	5
Agent de maîtrise	1
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1
Adjoint technique	1
Médecin (médecine préventive)	15
Médecin (secrétariat du comité médical interdépartemental)	1
Psychologue de classe normale	2
Infirmier en soins généraux hors classe	1
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	1
Infirmier en soins généraux de classe normale, ou de classe supérieure ou hors classe	1
Infirmier de classe supérieure (catégorie B)	1
Assistant socio-éducatif hors classe	1
Assistant socio-éducatif de 1 <sup>ère</sup> classe	9
Assistant socio-éducatif de 2 <sup>ème</sup> classe	5

Cadre d'emplois des assistants socio éducatifs	1
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>313</b>



Président,

Jacques Alain BENISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne